## L'IMAGE DES IRRADIÉS QU'ON NOUS CACHE

LE 27 AVRIL 2012 CLAIRE BERTHELEMY ET SABINE BLANC

En une seule image, *OWNI* propose un état des lieux global des contaminations provoquées par les installations nucléaires françaises au cours des dix dernières années. La France, par tradition, dissimule ces données chiffrées. Derrière lesquelles tentent de vivre, ou survivre, les fantômes de la contamination. Sur *OWNI*, aujourd'hui, plusieurs articles sont consacrés à cette maladie honteuse, bien de chez nous.



66

Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude...

Rapport de l'OMS de 1955, Cité par Jacques Ellul, in Le bluff technologique, p 294

99

\*\*\*

"Légère irradiation d'un expérimentateur", "perte de protection biologique dans un local de travail", "accident de niveau 1 sur une échelle qui en compte 7". Si un profane survole les rapports de l'Autorité de sureté nucléaire (ASN), chargée du contrôle des installations nucléaires françaises, il ne s'inquiètera pas des contaminations touchant les salariés du secteur.

RAS, nucléaire : rien à signaler , pour reprendre le titre du documentaire d'Alain de Halleux. À partir des avis d'incidents disponibles sur le site sous une forme particulièrement indigeste, OWNI a ré-exploité ces données pour visualiser, en une seule et même image, les contaminations produites par le nucléaire français. C'est l'image ci-dessous. Vous pouvez cliquer dessus puis zoomer à l'intérieur pour prendre connaissance des différents cas.



LA PLUS SATISFAISANTE POUR L'AVENIR DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE SERAIT DE VOIR MONTER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION QUI AURAIT APPRIS À S'ACCOMMODER DE L'IGNORANCE ET DE L'INCERTITUDE..."

Rapport de l'OMS de 1955, cité par Jacques Ellul, in Le bluff technologique, p 294

# Les données de la

#### C'EST QUOI UNE CONTAMINATION?



Dépôt d'élément radioactif sur un vêtement



Dépôt d'élément radioactif sur la peau, qui peut être sans contact (à distance) = irradiation



ou avec contact















par voie transcu-

#### LES SEUILS OFFICIELS

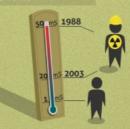


TRAVAILLEURS DU NUCLÉAIRE

COMMUN DES MORTELS

mS=milliSievert

sievert : unité utilisée pour donner une évaluation de l'impact des rayonnements sur l'homme (source : glossaire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA))



#### A PROPOS DES SEUILS

"CE N'EST PAS UNE NORME SANITAIRE MAIS UNE NORME SOCIO-ÉCONOMIQUE, LE PRIX À PAYER POUR AVOIR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE"

Annie Thébaud-Mony, sociologue, directrice de recherche honoraire à l'inserm (Institut national de la santé et de la recherche médical)

## LES CHIFFRES DES RAPPORTS DE L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (ASN)

Atteintes corporelles sur la période 2000 - 2011







incidents n'ont pas d'élément radioactif précisé (uranium, plutonium, etc.)

personnes touchées pour un total de 42 incidents

Accident majeur Accident grave 6 Accident Accident Incident grave Incident Anomalie Ecart

18 ncidents où le statut n'est pas spécifié

sous-traitants, (entreprise spécifiée dans 3 cas)

14

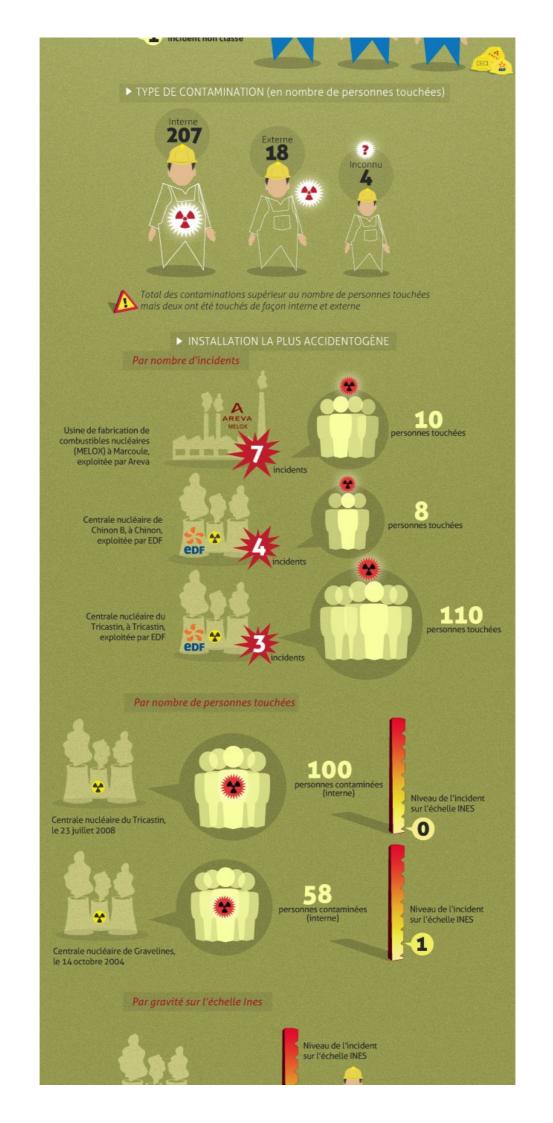
10 salariés de l'exploitant (EDF, Areva, CEA)

1 incident de niveau 2 32 incidents de niveau 1

incidents de niveau 0

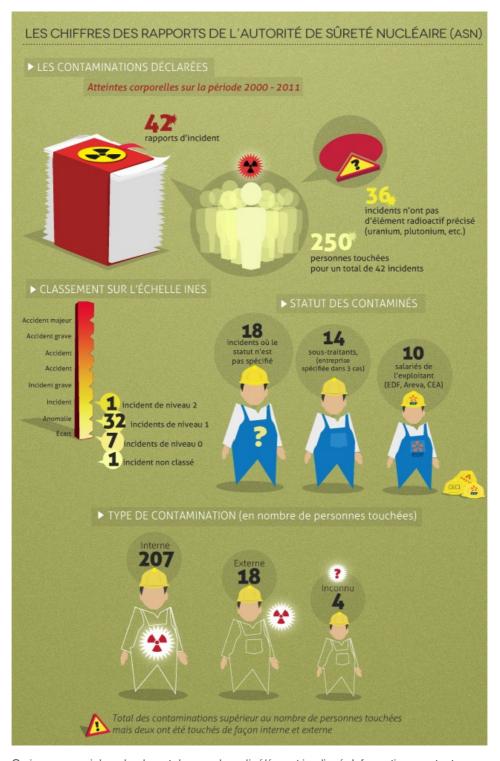








Derrière la froideur technocratique rassurante des rapports de l'ASN, la réalité est plus inquiétante. Certains chercheurs estiment que des conséquences aussi graves que l'amiante en terme de santé publique sont à prévoir. Le fichier Dosinat – mis en place en 1992 par EDF – répertorie pour chaque intervenant, qu'il soit sous-traitant ou non, les doses qu'il reçoit. Il est établi que les sous-traitants encaissent 80% des irradiations dans nos dixneuf centrales. Pourtant, dans les informations des rapports, il est ainsi impossible de savoir systématiquement si des sous-traitants ont été *touchés*, encore moins le nom de leur entreprise.



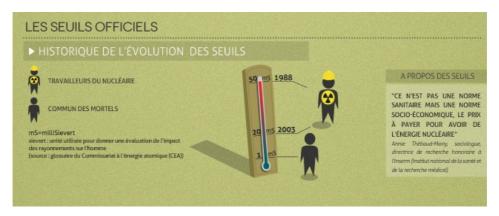
On ignore aussi dans la plupart des cas le radioélément impliqué. Information pourtant importante puisque selon le radioélément, les effets seront plus ou moins forts et longs. De même, on ne sait pas systématiquement si l'accident a lieu pendant un arrêt de tranche ou une autre période de maintenance, durant lesquels le recours à la sous-traitance est très

majoritaire : EDF sous-traite à plus de 80% sa maintenance, et les sous-traitants sont trois fois plus touchés par les accidents du travail.

#### Le thermomètre cassé

Il est admis qu'un être humain doit rester à 37° de température environ. Au-delà, il faut s'inquiéter. Mais admettons qu'un décret indique que la température normale soit désormais comprise entre 37 et 39°, par exemple quand sévit une épidémie de grippe. Une partie de la population cesse d'entrer dans la catégorie des gens atteints de fièvre.

C'est ce qui s'est passé avec le nucléaire, industrie où cette question du thermomètre est au cœur de la controverse scientifique. Les seuils ont en effet été abaissés avec les ans, modulant dans le sens d'un renforcement la notion de dangerosité. En France **selon le**Code du travail, il était de 50 mSv à partir de 1988, de 30 mSv jusqu'en 2003, puis de 20 mSv, la norme actuelle. À titre de comparaison, le reste de la population ne doit pas dépasser 1 mSv/an/personne dixit le Code de la santé publique.



Ce seuil, fixé sur la base des recherches du Commission internationale de protection radiologique (CIPR), est remis en cause par celles du Comité européen sur le risque de l'irradiation (CERI) depuis 2003. Leurs conclusions : il faut diviser par 4 le seuil actuel, soit 5 mSv. Et par conséquent, la dangerosité d'une partie des incidents de contamination relevée par l'ASN devrait être reconsidérée à la hausse. L'IRSN reconnaitra lui-même en 2005 que ces problèmes soulevés par le CERI "ont été largement négligés par la communauté scientifique."

Enfin, les incidents en-dessous de 10 000 becquerels ne font pas l'objet d'un rapport de l'ASN. Or l'IRSN reconnaissait aussi que les recherches sur les effets des faibles doses avaient jusqu'à présent été basées sur un postulat faux :

66

Il a longtemps été postulé que l'incorporation de 100 becquerels en un jour revenait à incorporer 1 becquerel pendant 100 jours. Cela est tout à fait exact mais faux en biologie.

99

La traçabilité est donc perfectible, comme le souligne Annie Thébaud-Mony, sociologue et directrice de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).



Une déclaration d'incident de travail (différente du rapport ASN) devrait être faite systématiquement puisqu'il s'agit d'un risque grave, afin d'avoir une trace de toutes les contaminations, y compris celles endessous du seuil. Selon la législation, les lésions peuvent être immédiates ou différées. Et ce n'est jamais fait.

99

Une procédure judiciaire a été engagée à l'initiative d'un inspecteur dans ce sens, mais sa demande a été déboutée en correctionnel.

Nous avons lancé une campagne notamment avec des syndicalistes délégués de CHSCT [Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, NDLR] de différentes centrales pour inciter à faire la déclaration, et si l'entreprise refuse, l'employé a deux ans pour le faire. Il y a eu une circulaire de la direction du parc nucléaire pour dire qu'il n'y avait pas de raison de faire une déclaration, révélée par Mediapart [payant]. Cela nous a servi de leçon, j'ai dit aux inspecteurs du travail qu'il fallait aller au-delà du droit du travail sur le pénal pour mise en danger d'autrui, on en est là.

Biaisé, le thermomètre l'est aussi par le peu de fiabilité des dosimètres. Les travailleurs doivent en porter deux, un dosimètre-film et, depuis la fin des années 90, un dosimètre électronique. Annie Thébaud-Mony estime qu'il présente 20 à 40 % de marge d'erreurs. Et entre les deux dosimètres, il y a 20% de taux d'erreur." Nous avons contacté EDF pour avoir des explications sur ce sujet, qui nous a "conseillé d'interroger les fournisseurs de dosimètres, notamment l'IRSN". Ces derniers n'ont pas répondu.

Parfois, le dosimètre est jeté aux orties : un rapport datant de 2006 de l'inspecteur général d'EDF mentionne "une pratique préoccupante de salariés qui ne portent pas de dosimètre" . Une pratique préoccupante dont elle se défausse sur les entreprises sous-traitantes. Perversité de ce système des poupées russes.

## Personne pour vérifier

Derrière chaque incident, la proposition de l'exploitant d'un classement sur l'échelle INES. "Soit l'ASN est d'accord avec l'exploitant, soit il lui explique pourquoi. C'est un partenariat." se défend l'ASN. Et bien souvent, le classement de l'exploitant est validé par l'autorité. Pour pouvoir juger des conséquences, l'ASN a donc en main une déclaration – de bonne foi – des exploitants, qui proposent un classement. Parfois, les équipes de l'ASN se déplacent pour vérification ou appréciation sur le terrain. Mais "rarement dans le cas d'un niveau 0. S'il n'y a pas d'enjeu, on ne se déplace pas", confie un des employés de l'autorité :

Ça dépend des informations que nous avons à partir de la déclaration. On les appelle et on voit selon ce que dit l'exploitant. Les investigations interviennent juste après la déclaration d'évènement. En fonction, on peut arrêter l'installation. La responsabilité première est celle de l'exploitant : on se base sur ce qui est dit et sur la nature de ce qui s'est passé. On peut aussi solliciter l'appui technique de l'IRSN [Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, NDLR].

Le bras de fer entre les deux instances n'est que le reflet de ce que l'humain peut peser dans une échelle de classement : pas grand chose au vu du peu d'importance que revêtent les contaminations dans le classement INES.

Nous remercions vivement, dans l'ordre d'arrivée, Julien Kirch (au code), Cédric Suriré, doctorant en socio-anthropologie du risque et des vulnérabilités, Annie Thébaud-Mony et Marion Boucharlat (au graphisme), sans qui ce travail n'aurait jamais abouti.

#### **THIBAULT**

le 27 avril 2012 - 13:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand je vois les conséquences sur la santé d'un membre de ma famille qui a travaillé à catenom et qui a eu un accident l'as bas. Rien n'as été signale. Duché de décontamination et interdiction de revenir travailler sur la centrale. Voilà tout. Merci la sous traitance. Depuis sa santé est mis en jeu sans qu'il ne puisse rien faire.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### PHILIPPE BILLARD

le 29 avril 2012 - 10:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



lis ce que j'ai écrit plus bas . il faut se battre. vous êtes vous battus si non : 06.14.79.44.66 philippe.billard@yahoo.fr

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



**LUI RÉPONDRE** 

#### JÉROME, VISITEUR

le 27 avril 2012 - 13:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

C'est bien décrit, mais en même temps, n'oublions pas qu'à la façon du militaire, quelqu'un s'engageant dans le nucléaire sait bien qu'il va faire un métier dangereux et à risques! La paye des salariés du nucléaire est bien en conséquence, dépassant +5000€ mensuel si déplacements, pour un simple intérimaire de prestataire intervenant sur des circuits d'eau. Soit à peu prés 4 salaires de militaire en métropole, en début de carrière. Bien entendus ils se veulent rassurants, sinon ils aurait peine à avoir tout le personnel requis.

VOUS AIMEZ



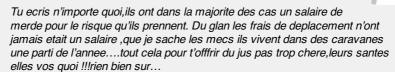
VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE



le 27 avril 2012 - 14:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



http://www.youtube.com/watch?

 $v = \_1 EvMExKyWl\&list = UU0fD4JMU7mYllf0l5qaxtxg\&index = 31\&feature = plcp$ 

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## **BLANCHET**

le 27 avril 2012 - 15:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Et? Vous trouvez ca normal qu'on paye les gens pour qu'ils aillent prendre des risques sur leur santé? Imaginez qu'on ne vous laisse pas le choix de refuser un emploi, (on y est, presque!) alors? A mon avis la question du salaire n'est pas en cause, on ne devrait pas avoir le droit de mettre en péril la santé des gens c'est tout. Si l'installation est dangereuse, il faut remplacer le nucléaire par autre chose. C'est ce que dit le Japon qui notre expert en nucléaire numéro 1 au monde! Ecoutons-le.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### CHONUNCA









le 28 avril 2012 - 19:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



salut jérome je ne sais pas de qui tu tient c'est info,mais je travaille dans le nucléaire et sous traitant ,paye et salaire déplacement total mensuel 3000euros,VA SUR LE SITE MA ZONE CONTROLE VA MAL





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **SUPERBIRD**

le 28 avril 2012 - 23:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mon pauvre ami tu ferait mieux de t'informer et de te renseigner , les témoignages et les enquêtes sur le terrain sont formelles, la plupart du temps ces travailleurs sous traitants sont payés aux alentours de 1200 euros par mois et malléables à merci , ils sont aussi déplacés

d'un lieu de travail à l'autre en fonction des besoins, certains dorment dans leur voiture et mangent au MacDo, un salaire de merde pour un travail en zones irradiée et qui les empoisonne à mort tous les jours.





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **UGOLINI**

le 27 avril 2012 - 13:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Moi, Christian U., irradié, contaminé, licencié,

mais qualifié d'imposteur par EDF (il n'a jamais travaillé chez nous) suite au buzz Besson lors de mon témoignage sur la 6 (le même d'ailleurs que dans le RAS de Alain Le Halleux)

voici un extrait d'une de mes visites médicales à la médecine du travail quand j'étais encore travailleur du nucléaire, le médecin se fait les crottes de nez et se veut "R.A.S.surant" pendant que je lui montre mes résultats d'examens médicaux chez EDF: quand j'arrive dans une centrale je suis déjà contaminé et quand j'en sors je suis décontaminé, même scénario lors de mon passage dans 3 centrales; à la même époque les pouvoirs se voulaient RASsurant avec les parents d'enfants ayant grandis dans une école construite sur un puits de déchets radioactifs médicaux, en substance: "le suivi médical des travailleurs du nucléaire nous prouve que des petites doses répètées n'ont pas d'incidence sur la santé", c'est pour cette raison à l'époque que j'ai décidé de faire ce film:

http://www.youtube.com/watch?v=WVPYjvdQWZI



## **CÉDRIC**

le 27 avril 2012 - 22:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci Christian! On s'est vu il y a quelques années maintenant pour un entretien! Et je voulais voir ce film il y a fort longtemps. Donc, merci pour ce lien très précieux!!!

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **DANIEL**

le 28 avril 2012 - 19:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



SALUT HUGO, le combat on le tient avec phillippe, alain annie etccccc





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **MARAPA**

le 30 avril 2012 - 6:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bravo Christian,

J'ai travaillé près de 10 ans en CNPE et lorsque je regarde mes cartes d'anthropo et bien j'ai aussi ces "mystérieuses" apparitions disparitions de Co58/60 et autre Ag110...

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **CHONUNCA**

le 27 avril 2012 - 13:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je suis désolé par avance si je dit une connerie, mais j'avoue ne pas super maitriser le sujet. Néanmoins la partie "contamination interne" fait naitre une interrogation suite a ce que j'avais lut quelque part.

En effet j'avais crut comprendre qu'une exposition courte a certaines radiations pouvaient être mortelle pour par exemple une sourie et insignifiante pour un cerf car certaines particules étaient capable de penetrer de 5cm (ou peut etre plus je dis cela de mémoire) et donc dans le cas de sourie d'atteindre des organes vitaux. Mais une exposition a long terme pouvait quelque soit le gabarit de l'être vivant exposé de développer des cancers ou autres mutations. Pourquoi n'est ce pas considéré comme une contamination?

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **FRANCOIS**

le 27 avril 2012 - 15:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Super infographie, bravo.

42 incidents pour 250 personnes touchées en 10 ans... Soit cette industrie est très sûre, soit les chiffres sont inexacts car ça fait très très peu d'accidents pour l'ensemble des salariés et sous traitants qui travaillent dans les centrales.

Il y aurait 23000 agents EDF et 20000 sous-traitants employés dans les centrales nucléaires (d'après Le nouvel obs du 13/12/2011). il n'y aurait que 25 personnes accidentées par an en moyenne ?

En France en 2010 il y a eu 650000 accidents du travail d'après l'INRS... rien que dans le BTP, 118 décès en 1 an, dans les transports 116... il y a des métiers autrement plus dangereux qui mériteraient des infographies!

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **SANDRA**

le 27 avril 2012 - 17:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Seulement, les incidents dans le BTP n'engagent pas la contamination du territoire.

Le nucléaire, c'est quand même pas la même chose que construire un mur!

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **GREGCB**

le 29 avril 2012 - 1:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sandra, sauf votre respect, vous déviez. Il est question ici de la santé uniquement.

Pour l'environnement, c'est un tout autre débat!

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **LAZARUS**

le 29 avril 2012 - 14:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'environnement a un impact direct sur la santé... Vous entendez environnement planétaire, pourtant, environnement c'est aussi l'immédiat, donc le lieu de travail... Lorsque l'environnement de travail est contaminé, les travailleurs doivent faire face au risque environnemental + le risque accident... double peine.

Sandra a raison, dans un sens, le nucléaire, et ses risques, a pour nous humains une valeur d'éternel... On ne sent rien, on ne voit rien, et les plus septiques en matière de risque parlent volontiers d'une vue de l'esprit, pourtant la radioactivité on peut la mesurer, elle est là, partout autour et en nous... La politique de gestion de la sécurité du nucléaire en France devrait être confiée a un bureau civil & indépendant, pas au fournisseurs officiels de cette énergie... Entre EDF, le CEA, AREVA, et tous les partenaires plus ou moins impliqués dans ce Business, l'indépendance de l'information des risques sanitaires et sociaux est passée a la trappe!

On a quand même la CRIIRAD, d'où une information fiable et claire, mais son rayon d'action est plutôt limitée... Pensez au Japon, où l'information accessible est du même niveau qu'en France à l'époque de Tchernobyl...

Mais il reste pas mal de chemin a parcourir, l'énergie nucléaire n'est pas une mauvaise idée en soi, c'est juste l'application concrète et humaine qui est catastrophique et irréfléchie...

Enfin, c'est un des nombreux exemple du coté irrationnel du capitalisme...

**VOUS AIMEZ** 



1 VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **ZEDE**

 $\it le~27~avril~2012$  -  $\it 18:46~\•~SIGNALER~UN~ABUS$  -  $\it PERMALINK$ 



Article pas mal intéressant. Toutefois, owni aurait besoin de scientifiques, pour éclairer les zones d'ombres. En l'occurence, sur la gravité des contaminations. D'après moi, les contaminations internes sont les plus dangereuses, puisqu'une fois dans le corps, le radio éléments est susceptible d'aller induire des mutations n'importe où. Or

la majeur partie des contaminations sont internes. Cela voudrait donc dire que la majeur partie des contaminations sont graves ?

Par ailleurs, je me souviens d'un documentaire (sur arte) sur la flore et la faune de tchernobyl. Il y avait des tonnes d'oiseaux, de cerfs etc. Et ils n'avaient pas développé de cancers ou de pathologies. Ils supposaient donc l'existence de mécanismes de résistances; c'est peut être pour cela que "la communauté scientifique" néglige le problème des "faibles" doses.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### NOSSI

le 27 avril 2012 - 19:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



que dire?superbe dossier sur un scandale explosif qu'on tente vainement travestir par des subterfuges dèpassès .bravo!





O VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **NICOLAS**

le 27 avril 2012 - 23:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne comprends pas bien votre démarche journalistique, il semblerait que vous vous êtes donnés du mal. Mais pourquoi donc autant de mal ? Mais bien sûr, pour un scoop et quel scoop : on nous ment !

Et le nucléaire c'est dangereux, on n'était pas au courant.

Thermomètre cassé ? vous basez une partie de votre argumentaire (car ça y ressemble) là dessus: (CIPR) et (CERI) ne sont pas d'accord, qui ment alors ? Qui sont ces organes, c'est quoi leur moyen, combien d'études sont réalisées par l'un et par l'autre ? Pensez vous que le (CERI) mérite la même crédébilité ?

Avis personnel : si vous avez une grosse machine avec plusieurs centaines de leurs employés qui se consacrent à la réalisation d'études qui ne sont pas d'accord avec le (CERI), pensez vous sincèrement que ces centaines d'employés garderaient tous le silence s'il y avait tant d'aberration... En tout cas avant d'appuyer un argumentaire, ça mérite d'être creusé.

Sinon vous soulevez un point intéressant: les doses admissibles ont baissé avec le temps. Savez vous pourquoi ?

M'a t-on dit que c'était parce que toutes ces réglementations ont été basées sur le seul incident nucléaire affectant suffisamment de gens pour permettre de réaliser des études cliniques (et statistiques) à peu près fiables, Tchernobyl.

Je vais pas tout détailler mais disons que grâce à ça, ils ont pu définir quelle dose létale pour x temps, quel dose engendrant un cancer à x année etc...

Comme chacun sait une irradiation peut engendrer un cancer 20 30 ans après. Et disons X ans après tchernobyl, ils manquaient de recul mais pas fou par extrapolation avec les autres résultats ils ont défini une courbe permettant de dire que probablement avec une marge d'erreur raisonnable cette J dose n'entrainerait pas de conséquence. Mais le temps passe et ils se sont rendu compte qu' à X +i année(s), les personnes ayant reçu la dose Y qui pensait dangereuse n'avait toujours rien déclenché ... etc... etc...

Voilà pourquoi les doses "admissibles" ont augmenté progressivement.

Leur extrapolation était donc un peu trop safe : Et oui dans la vie moderne on fait de la gestion des risques en prenant des marges et quand on affine l'évaluation du risque on modifie ces marges, c'est assez difficile de faire autrement. Après si vous avez d'autres solutions, je pense que tout le monde est preneur.

Cette "information" demande à être vérifié bien entendu, mais moi, je ne suis pas journaliste... eh eh.

Et sans vouloir enfoncé le clou sur les 250 personnes touchés en dix ou onze ans. Ça serait bien de savoir quel est leur état de santé actuel ?

A titre personnel, 2 personnes proches sont mort suite à des irradations en 10 ans : Mon beau père décédé à 60 ans des suites d'un cancer 30 ans après avoir subi une radiothérapie des testicules lors d'un premier cancer.

Mon grand père à 60 ans toujours suite à son petit passage dans les atoles du pacifique il y a 45 ans maintenant. (les militaires aimaient bien faire le ménage et tolérai mal les fût de déchets traînant ici et là.) Mais soit dit en passant son alcoolisme et tabagisme dernier degré ne lui aurait pas non plus, dixit les médecins, offert une espérance de vie dithyrambique.

Donc j'ai peut être pas de bol mais je ne suis certainement pas le seul et sans faire de stats foireuses ces 250 cas me semblent vraiment peu vu la taille de l'industrie. À ce propos il me semblait que l'industrie nucléaire soit l'industrie au plus bas taux de victimes d'incidents du travail... Là encore c'est à vérifier mais je pense que ça mériterait un petit comparatif, mieux une datavisualisation avec d'autres industries, l'agriculture (bio également), la pharmaceutique, petrochimie, et les énergies (mais bon le charbon c'est peut être même pas peine de le mettre, c vraiment trop cracra)...

Je précise néanmoins que je ne suis pas vraiment pro-nucléaire, même si ça ne doit pas transparaître, mais mon sentiment c'est que si citoyens nous voulons un débat sur le sujet, il va falloir que vous journalistes fassiez très attention à la façon dont vous allez orientez le débat. Bien sûr c'est compliqué et technique et vous ne pouvez pas tout comprendre, mais vous devez diversifier vos sources et se renseigner sur celle-ci. Là encore c'est beaucoup de taf, mais sur ce sujet c'est indispensable, les lobbyistes de part et d'autre sont très véhéments, pratiquent souvent l'intox, la malhonnêteté intellectuelle, l'amalgame ou tout simplement l'incompétence.

Pensez à hiérarchiser vraiment l'information et les données (car savez vous qu'aujourd'hui en france 2000 personnes sont mortes, et oui ça nous arrivera aussi).

En guise de conclusion je vous laisse ce paragraphe de wikipedia à propos des scanners médicaux :

L'irradiation de la population par les rayons X utilisés en imagerie médicale a été multipliée par six aux États-Unis en un peu moins de 25 ans, la moitié des doses administrées étant imputée aux tomodensitomètres2. En France, elle a augmenté de 50 % entre 2002 et 20073. L'augmentation de ces doses s'explique principalement par trois raisons : changement de nature des actes (augmentation du nombre de scanners thoraciques qui sont les plus irradiants), augmentation des doses pour obtenir une image plus contrastée, banalisation de l'acte de radiodiagnostic.

Certains types d'examens, par la multiplicité des coupes requises, sont particulièrement « irradiants » comme le scanner des artères coronaires dont la dose peut atteindre, dans certains cas, 600 fois celle d'une simple radiographie pulmonaire4. Un examen complet du corps expose l'individu concerné à 20 mSv en une seule fois5, soit l'équivalent de la dose de rayonnements maximum recommandée annuellement pour les salariés du nucléaire3.

Le risque individuel d'une telle exposition n'est pas nul et chaque indication d'examen doit donc être soigneusement pesée suivant le bénéfice attendu (directives de radioprotection). Ce risque reste cependant théorique car on ne dispose pas du recul suffisant compte tenu de la relative nouveauté de la technique scanographique et de la radiorésistance ou de la radiosensibilité qui est variable selon les individus. Il peut être néanmoins estimé par des modélisations6; la presse rapportait en 2010 qu'au moins 400 patients aux États-Unis avaient été exposés à une sur-irradiation lors d'examens CT de perfusion du cerveau 7.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### DOMC

le 28 avril 2012 - 11:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"À ce propos il me semblait que l'industrie nucléaire soit l'industrie au plus bas taux de victimes d'incidents du travail..."

C'est certain que les japonais ne travaillaient pas dans la centrale...on se demande même ce qu'ils foutaient là ...

Mais bon ça remonte la barre d'un coup là non? On va me dire "oui mais là c'est pas pareil..." Pas pareil que Tchernobyl? Tchernobyl qui n'est toujours pas maitrisé. La télé annonce qu'il va falloir construire une structure de protection efficace (30 ans de construction) et qu'ensuite il faudra 100 ans pour demonter ce qu'il y a dessous. L'accident nucléaire date de 1986 qdm, et a part l'espèce de baraque en taule rien n'a vraiment été fait depuis 26 ans. On n'a déménagé tout le monde et c'est tout ...alors le suivi hein...faut vraiment y croire...

Même si les accidents de la route tuent sans compter....Dans 30000 ans il n'y aura plus grand monde à circuler avec ces machines...Mais le sous sol de Bure sera toujours aussi pollué et toujours aussi mortel. Les volcans aussi ...je sais. Mais les volcans ça fait pas des gosses handicapés...
Alors...

Alors ...je m'en fous j'ai pas de gosses...je suis vieux...mais je vais pas avaler toutes les salades :)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **NICOLAS**

le 28 avril 2012 - 20:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je crains que même fukushima ne change rien à cette donnée. Pas de mort déclaré suite à la catastrophe de fukushima.

L'enjeu du nucléaire ne me semble donc pas vraiment au niveau du bilan humain, (Tsunami + de 10 000 victimes quand même). Pourrir des hectares pour des décennies par contre, c'est problématique, déplacer des populations ... ça me semble de vrai enjeux. (Au passage le réchauffement climatique pourrira pour les humains des territoires de façon bien plus importante probablement).

Le nucléaire comme tout choix de production énergétique est un choix par défaut, aucun ne laisse indemne l'environnement. Chacun a ses avantages et ses inconvénients.

Ce serait peut être plus intéressant pour OWNI de faire des datas là dessus.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE



#### **NICOLAS**

le 28 avril 2012 - 11:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et bien j'ai dis n'importe quoi l'"incident" de référence était hiroshima en fait et pas tchernobyl, bcp plus efficace pour faire des études statistiques

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **PHILIPPE BILLARD**

le 28 avril 2012 - 8:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bonjour à toutes et tous,

pour commencer, je voudrais féliciter le courage de tout ces journalistes qui n'ont pas peur d'écrire la vérité sur l'industrie morbide du nucléaire, pas peur de ce lobby qui tuent, blesse sans impunité.

leur travail est le prolongement du notre, nous salariés de la sous-traitance du nucléaire qui disons stop à cette hécatombe, hurlons haut et fort notre souffrance, nos peurs pour nous, nos enfants qui sont issu de pères où de mères irradiés. nous le disons haut et fort, il n'y a pas de dose si petite soit-elle qui ne rend pas malade. les expositions que nous subissons dans le nucléaire sont des expositions à des Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques qui ne peuvent pas ne pas être dangereuses même à une dose en dessous de laquelle ( légalement 20 msv/an x le nombre d'années à travailler dans une vie de travailleur ) le lobby du nucléaire dit qu'il n'y aurait pas de danger. ces gens se foutent de notre gueule!!! ils n'ont qu'un intérêt: le confort de leur vie!!! le notre, ils le détruisent et ça avec la bénédiction des pouvoirs publics!!! avec des salariés de la sous-traitance du nucléaire, nous avons monté une association pour venir en aide à ces exposés du travail. rien qu'en seine-maritime, j'ai recensé 5 salariés atteints de cancers et diverses autres maladies. recensé seulement 5. oui, c'est pas beaucoup et bien non, c'est trop et il y a aussi christian qui sera en jugement contre notre boite endel/gdf/suez le 24 mai 2012 pour voir juger la faute inexcusable de notre employeur qui l'a irradié pendant plusieurs années et qui lui a mit le mal en lui. ce mal qui le rongent chaque jour, qui le détruit, qui lui réduit son espérance de vie mais aussi son espérance de vie en bonne santé. son jugement aura lieu au TASS de l'essonne à 13 heures 45 palais de justice rue des mézières 3 ème étage p-309 91012 évry cedex. nous comptons sur la présence de nombre de personne. ce procès est une première en france.

il y a beaucoup de malade que nous ne connaissons pas encore et que l'on ne peut pas aider aujourd'hui car le lobby du nucléaire par la sous-traitance, cette maltraitance au travail à créé son système d'impunité. la sous-traitance est l'effacement des traces, pas de traces, pas de malades = pas de responsables.

aujourd'hui, nous savons toutes et tous que cette industrie est morbide. je suis militant syndical cgt et je ne peux plus accompagner le mensonge des pouvoirs publics et du lobby du nucléaire. pour moi, il ne peut y avoir de travail qui tuent ou rend malade. il ne peut y avoir de travail ou une exposition calculée ne rendrait pas malade car nous le savons cela est un mensonge. il ne peut plus y avoir de syndicats qui acceptent au nom de l'emploi. accepter cela, c'est subir. subir les choix industriels. subir les maladies. subir la souffrance au travail. si nous acceptons de subir au nom de l'emploi nous ne

méritons pas de nous appeler syndicaliste. car le syndicaliste pour moi est celui qui refuse, celui qui est là pour le bonheur des salariés par pour accompagner dans la maladie. en tant que syndicaliste, j'accompagne les malades mais mon rôle premier est qu'il n'y en ai pas. alors, je me bas contre les menteurs de tous poils, patrons et politiques parfois syndicalistes. tout cela vaut que j'ai subit dans ma boite une procédure très dure de licenciement qui a duré 5 ans, que j'ai finalement gagné mais qui ne m'a pas redonné mes droits, l'argent que j'y ai perdu, la discrimination que je vis depuis 12 ans sur 12 ans d'ancienneté dans ma boite endel gdf suez. j'ai gagné cette procédure mais aujourd'hui, je suis au placard, sorti du nucléaire et mit au cachot dans un atelier. je n'ai plus le droit d'être sur les chantiers, chez les donneurs d'ordres. c'est aussi cela le nucléaire, cassé des militants qui dérangent et qui feraient dérayer leur mécanisme. ce nucléaire n'apporte que souffrance aux salariés. nous sommes des liquidateurs de tous les jours dans cette industrie. nous sommes révoltés quand nous voyons les images des liquidateurs en ukraine et au japon mais pas en france et pourtant ça se passe chaque jour dans le nucléaire français. les français ne sont pas encore révoltés pour nous car cela fait des années que le nucléaire nous cache.

nous arrivons tout de même à être vus et mieux, entendus.

merci à toutes celles et ceux qui permettent cela.

la lutte continue.

je suis joignable au 06.14.79.44.66 pour accompagner aussi les malades dans leur reconnaissance.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **SUPERBIRD**

le 28 avril 2012 - 22:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



D'après une enquête journalistique, chez EDF il existe des ouvriers employés par des sociétés sous traitantes, et qui sont utilisés pour nettoyer méticuleusement les cuves, faire des réparations sur de la plomberie d'eau radioactive, ect.... ils choisissent au maximum des gens très peu instruits et qui ignorent totalement ce ce qu'est la radioactivité, on leur a dit au départ qu'ils allaient faire des interventions classiques de plomberie, ect ...

EDF leur ordonne d'enlever les dosimètres avant de rentrer en ''zone d'activité'', ils y restent le temps nécessaire, et ensuite ressortent puis remettent les dosimètres, dosimètres qui eux sont restés '' dans la norme ''.

Age maximum d'espérance de vie de ces ouvriers : entre 30 et 35 ans il parait même d'après le magazine , que les cadres d'EDF restés eux bien sagement derrière les épaisses vitres d'observation et bien à l'abri des irradiations, en parlant de ces ouvriers sous traitants les auraient surnommé , je cite : '' de la Viande à RAD '' pour dire tout le cynisme d'EDF .....

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUIRÉPONDRE

#### **NICOLAS**

le 29 avril 2012 - 22:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ça ressemble à un crime contre l'humanité ce que vous nous décrivez. Serait ce possible de voir l'article ou le dossier en question? Je serai personnellement prêt à soutenir une action en justice, si vos informations sont fondées.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

#### **CLAIRE**

le 1 mai 2012 - 14:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est un numéro spécial du Canard Enchaîné qui est paru cet automne.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS

LUI RÉPONDRE



0



#### 5 pings

L'image des irradiés qu'on nous cache » OWNI, News, Augmented I Fils de ton père et Citoyen du monde le 28 avril 2012 - 17:57

[...] L'image des irradiés qu'on nous cache » OWNI, News, Augmented. Ce contenu a été publié dans Environnement par admin. Mettez-le en favori avec son permalien. [...]

#### 0 | Pearltrees le 29 avril 2012 - 1:28

[...] blessés du nucléaire parlent » OWNI, News, Augmented L'image des irradiés qu'on nous cache » OWNI, News, Augmented Du point de vue de la santé mentale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des [...]

#### Lila - Become an influencer le 17 mai 2012 - 14:26

[...] Si l'on en croit cette déclaration d'Anne Lauvergeon, l'ancienne patronne d'Areva, un datajournaliste devrait pouvoir enquêter facilement sur les données du nucléaire. La réalité est plus opaque, comme nous l'avons appris en travaillant sur les rapports de l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN). [...]

Lila - Become an influencer le 17 mai 2012 - 14:26

[...] L'image des irradiés qu'on nous cache [...]

Découweb 010 : Le 29 Avril 2012 le 14 juin 2012 - 10:05

[...] L'image des irradiés qu'on nous cache [...]